

L'accès des spectateurs handicapés aux événements sportifs



- Les résultats de l'enquête -

Octobre 2012

Sommaire

Préambule	2
I – Présentation de l'enquête.....	3
II – Taux de participation et profil des participants.	4
A) Répartition territoriale des participants :	4
B) Le profil des participants :.....	4
C) La répartition par type de handicap :.....	5
III – La participation des personnes handicapées à des évènements sportifs.....	6
A) Les non-participants à des évènements sportifs :	6
B) Les participants à des évènements sportifs :.....	7
IV – Analyse du dernier évènement sportif des spectateurs handicapés.....	11
A) Les conditions tarifaires pour les spectateurs handicapés et leurs accompagnateurs :	12
B) Les moyens de transport utilisés :.....	14
C) L'accessibilité des enceintes sportives pour les spectateurs handicapés :.....	14
V - Handicap et supportérisme.	18
VI - Evaluation globale du niveau d'accessibilité des évènements sportifs.....	19
VII - Les principaux besoins exprimés auprès des organisateurs d'évènements sportifs.....	20
Conclusion	22

Préambule

Selon les travaux préparatoires du Livre blanc sur le sport de la Commission Européenne (2007), « le concept d'égalité des chances dans le sport pour les personnes handicapées repose sur trois piliers principaux: (a) l'accès aux installations sportives en tant que sportifs, (b) **l'accès aux installations sportives en tant que spectateurs** et (c) l'assistance aux personnes handicapées qui souhaitent pratiquer un sport (ex. le coût des équipements, la formation du personnel et l'adaptation des installations). Il tend à démontrer que les valeurs sociales et éducatives du sport importent également aux yeux des personnes handicapées. Sous cet angle, le sport aussi bien de compétition que récréatif est un instrument transversal d'intégration, de création d'emplois et d'égalité pour les personnes handicapées.

L'accès au sport n'en reste pas moins une question problématique pour les personnes handicapées aussi bien pour tout ce qui touche à l'accès aux activités sportives en tant que sportifs que **pour tout ce qui touche à l'accès aux installations sportives en tant que sportifs et/ou spectateurs** ».

Une enquête d'opinion conduite par la Commission européenne en 2001 (*Les européens face aux handicaps – Eurobaromètre 54.2*), permettait d'observer que la France se classait dernière parmi 15 pays concernant l'accès des personnes handicapées physiques et des personnes aveugles aux événements sportifs, et avant-dernière concernant l'accès des personnes sourdes et des personnes handicapées mentales.

Plus de dix ans après, le Pôle Ressources National Sport et Handicaps (PRNSH) a souhaité engager une action spécifique sur cette thématique. La première phase de ce projet a été la réalisation d'une enquête dont voici les principaux résultats.

I – Présentation de l'enquête.

Le questionnaire d'enquête a été réalisé à partir d'un formulaire en ligne (*google documents*). Il contenait environ 40 questions. La durée de réponse était comprise entre 10 et 15 minutes. Certaines questions étaient adaptées en fonction des particularités des différents types de handicap.

Préalablement à sa diffusion « officielle », le questionnaire a été adressé pour avis et observations à plusieurs partenaires, notamment des associations de supporters handicapés identifiés par le PRNSH.

Le questionnaire s'adressait à toutes les personnes en situation de handicap (*spectateurs assidus, occasionnels mais également aux personnes qui n'assistent jamais à des évènements sportifs*) et avait principalement pour but de :

- Quantifier et qualifier la participation des personnes handicapées aux évènements sportifs en tant que spectateur (*fréquence, disciplines sportives, niveau de compétition, etc.*) ;
- Identifier les difficultés, les besoins, et les attentes des spectateurs handicapés lors des évènements sportifs (*accessibilité de l'enceinte sportive, offre de service, tarifs, accueil, caractéristiques des emplacements adaptés, etc.*).

Le questionnaire a été administré pendant 1 mois, du 15 avril au 15 mai 2012.

Le PRNSH a largement communiqué sur le questionnaire auprès de son réseau habituel (*notamment via la newsletter et le site internet du Pôle Ressources*), les associations inscrites sur le Handiguide des Sports, les fédérations sportives, les associations de supporters handicapés, les associations représentatives des personnes handicapées ainsi que les principaux médias spécialisés (*via un communiqué de presse*). L'information a également été communiquée et relayée sur le site et dans la newsletter mensuelle de la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (*diffusée à 50 000 adresses*).

II – Taux de participation et profil des participants.

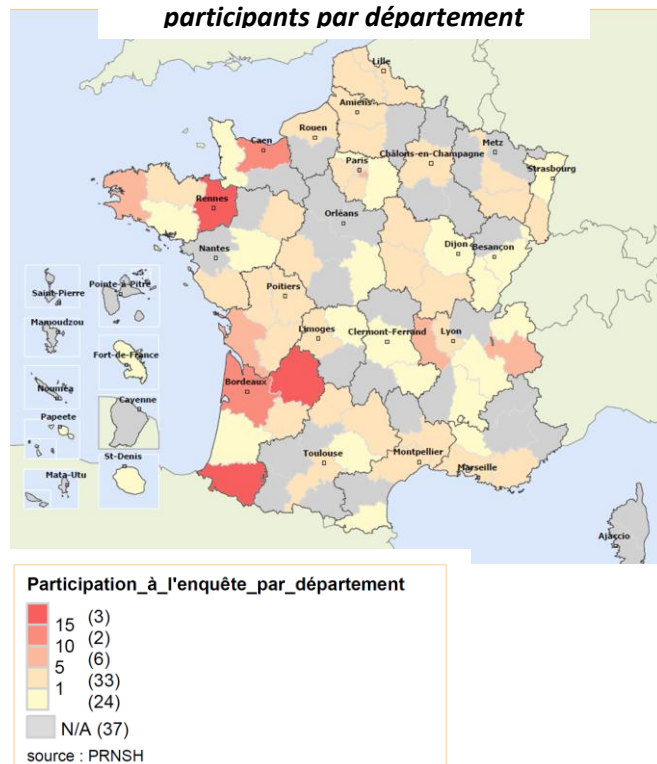
On comptabilise 258 participants à l'enquête. Sur les 258 réponses au questionnaire, **256 ont pu être exploitées** (2 rejets).

A) Répartition territoriale des participants :

La **Carte 1** permet d'observer un maillage territorial homogène des participants à l'enquête. En effet, 69 départements ont au moins une personne ayant participé. Ces résultats permettent de conforter la communication de l'enquête menée au niveau national.

On peut constater également une plus forte participation dans les régions Bretagne et Aquitaine, et dans les départements de la Dordogne (25 participants), d'Ille-et-Vilaine (20 participants) et des Pyrénées-Atlantiques (19 participants).

Carte 1 : Répartition territoriale des participants par département



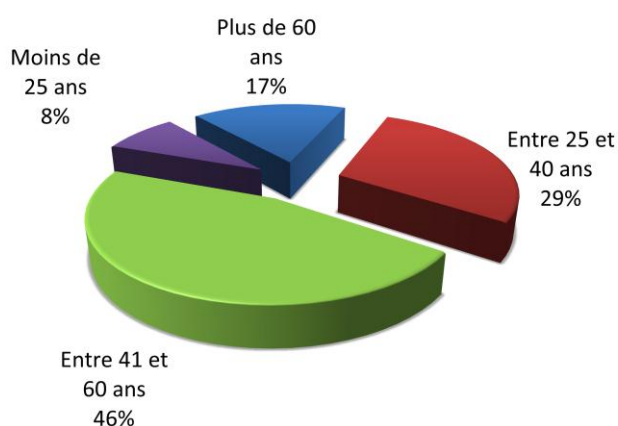
B) Le profil des participants :

Parmi les 256 participants, 69% sont des hommes et 31% sont des femmes, et près de la moitié des participants (46%) se situent dans la tranche d'âge 41 / 60 ans (**Graphique 2**). La grande majorité des participants (62%) habitent en zone urbaine (38% en zone rurale).

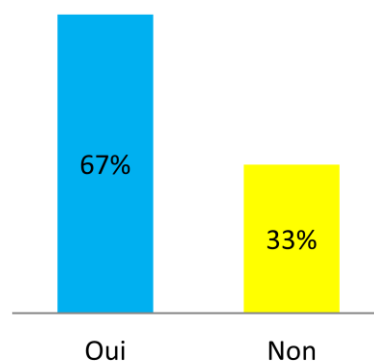
Les participants à l'enquête constituent un public sportif ; en effet, les 2 tiers des participants (67%) ont répondu pratiquer une activité sportive (**graphique 3**). Cela peut s'expliquer d'une part, par le fait que les sportifs se sont certainement sentis plus concernés par cette enquête, et d'autre part, en raison de la communication autour de l'enquête principalement à destination du réseau privilégié du Pôle Ressources National Sport et Handicaps (*associations sportives*).

Cette dimension est importante à prendre en compte dans l'analyse des résultats de l'enquête car il s'agit principalement d'un public ayant un intérêt pour le sport et donc certainement une plus grande propension à assister à des événements sportifs en tant que spectateur. Par ailleurs, on peut éventuellement penser, sans pouvoir le démontrer, que ce public sportif peut surmonter plus facilement les éventuels obstacles et problèmes d'accessibilité que l'on peut rencontrer dans certaines enceintes sportives.

Graphique 2 - Répartition par tranche d'âge



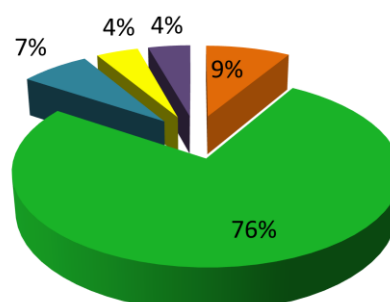
Graphique 3 - Pratique d'une activité sportive



C) La répartition par type de handicap :

Le **graphique 4** permet d'observer une très forte participation des personnes se déclarant en situation de handicap moteur qui constituent 76% des participants (194 personnes), loin devant les personnes déficientes auditives (9% - 22 participants), les personnes déficientes visuelles (7% - 18 participants), les personnes déficientes intellectuelles (4% - 11 participants) et psychiques (4% - 11 participants).

Graphique 4 - Répartition par type de handicap



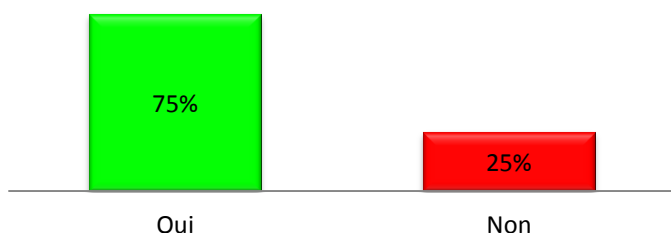
Cette surreprésentation du handicap moteur peut éventuellement s'expliquer par le fait que ces personnes peuvent se sentir davantage concernés par les problèmes d'accessibilité physique qui constituent parfois de véritables obstacles. Les résultats de l'enquête doivent bien évidemment être observés au regard de cette surreprésentation.

Quant à la faible participation des autres types de handicap notamment visuel, intellectuel et psychique, celle-ci peut s'expliquer en partie par la difficulté pour ces personnes de participer de manière autonome à ce type de questionnaire en ligne (ex : *éventuelles difficultés de compréhension pour les personnes déficientes intellectuelles*). Sans que cette solution ne soit satisfaisante, la première page du formulaire invitait ces personnes à se faire accompagner pour remplir le questionnaire. Une analyse de terrain à la rencontre des personnes concernées pourrait certainement permettre une collecte de données plus fructueuse aussi bien quantitativement que qualitativement.

III - La participation des personnes handicapées à des événements sportifs.

Trois quarts des participants (75%), soit 192 personnes, ont déclaré assister à des événements sportifs en tant que spectateurs ; le quart restant des participants (25% soit 64 personnes) ont répondu ne pas assister à des événements sportifs (**graphique 5**).

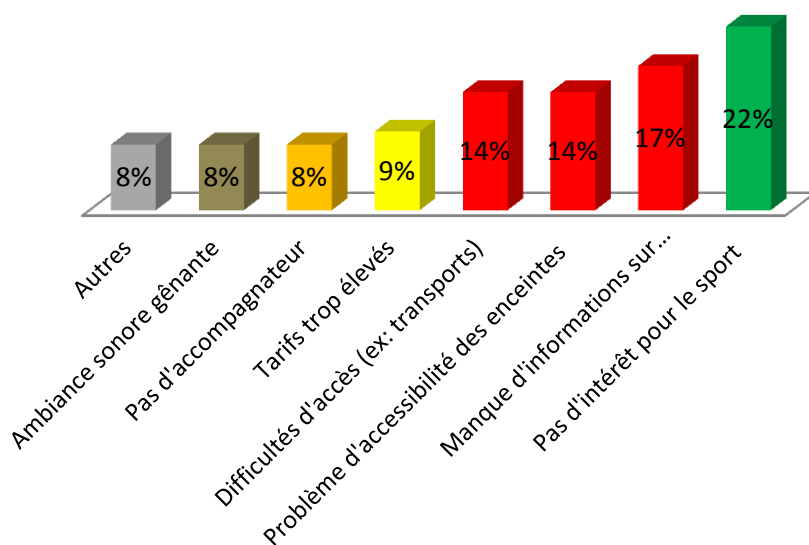
Graphique 5 - Participation des personnes handicapées à des événements sportifs en tant que spectateur



A) Les non-participants à des événements sportifs :

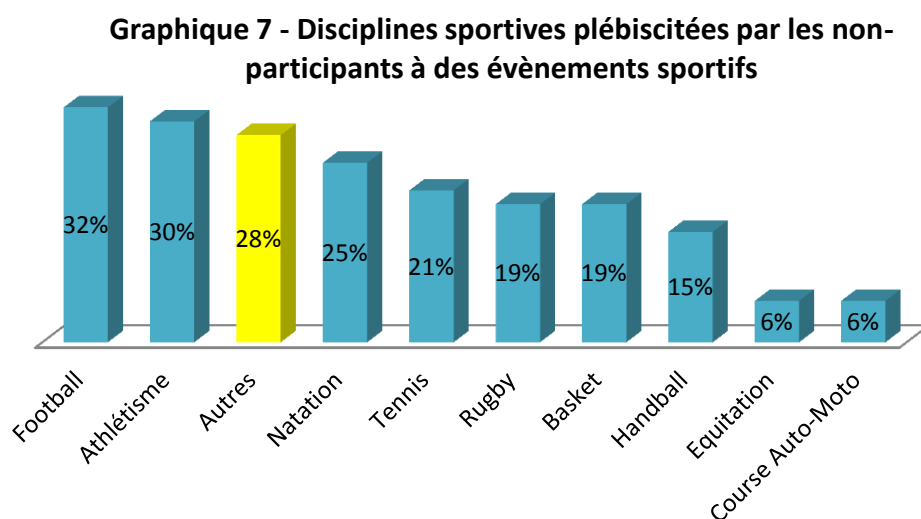
Si l'absence d'intérêt pour le sport (22%) est fort logiquement le principal motif invoqué par les non-participants, on peut cependant observer que les autres raisons invoquées par les non-participants concernent principalement l'accessibilité : manque d'informations sur l'accessibilité (17%), problème d'accessibilité des enceintes sportives (14%), difficultés d'accès - ex : transports (14%). Ce « bloc accessibilité » représente donc 45% des motifs de non-participation invoqués (**graphique 6**). Les autres motifs de non-participation à des événements sportifs sont des tarifs trop élevés (9%), l'absence d'accompagnateur (8%), l'ambiance sonore gênante (8%) et enfin les autres motifs (8% - ex : le manque de temps).

Graphique 6 - Les principaux motifs de non-participation à des événements sportifs



Le football (32%) et l'athlétisme (30%) arrivent en tête des disciplines sportives plébiscitées par les non-participants¹ (**graphique 7**). On observe également une très grande diversité des disciplines sportives plébiscitées (autres à 28%). Parmi ces disciplines, on peut notamment remarquer des disciplines sportives qui se pratiquent en milieu naturel (*ex : ski, voile, canoë-kayak, surf*), et qui peuvent donc certainement être plus difficilement accessibles pour les spectateurs, a fortiori pour les spectateurs handicapés.

Sont ensuite mentionnées la natation (25%), le tennis (21%), le rugby (19%), le basket (19%), le handball (15%), l'équitation (6%) et la course auto-moto (6%).



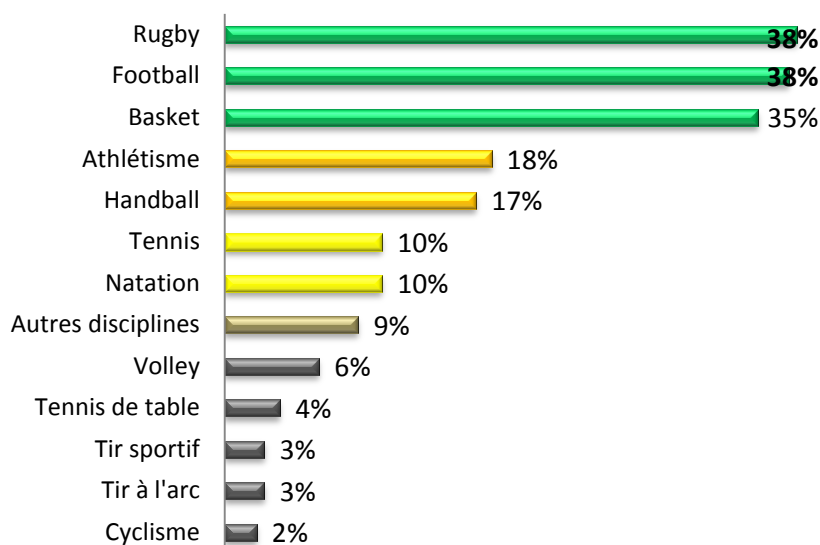
B) Les participants à des évènements sportifs :

Parmi les disciplines sportives auxquelles assistent les spectateurs handicapés ayant participé à l'enquête (**graphique 8**), on retrouve en tête principalement des sports collectifs avec le rugby (pour 38% des participants) à égalité avec le football (38%), puis le basket (35%).

L'athlétisme se situe en 4^{ème} position (18%). Sont ensuite mentionnées le handball (17%), le tennis (10%), la natation (10%), les autres disciplines (9% - *ex : judo, voile, patinage, pétanque, etc.*), le volley (6%), le tennis de table (4%), le tir sportif (3%), le tir à l'arc (3%) et le cyclisme (2%).

¹ Sur cette question, les participants à l'enquête pouvaient répondre plusieurs disciplines. Il convient de signaler également que les personnes ayant répondu ne pas avoir d'intérêt pour le sport ne pouvaient pas répondre à cette question.

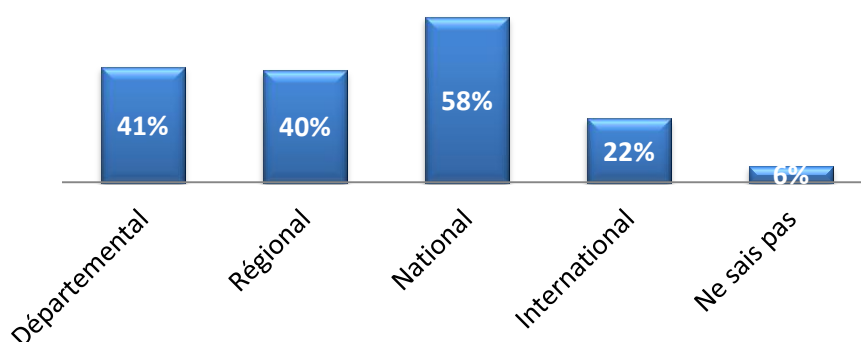
Graphique 8 - Disciplines sportives auxquelles assistent les spectateurs handicapés



Concernant le niveau des compétitions sportives auxquelles assistent les spectateurs handicapés (**graphique 9**), le niveau national est privilégié par les participants (58%), suivi des niveaux départemental (41%) et régional (40%).

Le niveau international se situe en 4^{ème} position mais peut certainement s'expliquer par le fait qu'il s'agit d'évènements organisés moins fréquemment, ou qui nécessitent parfois des déplacements importants pour pouvoir y assister.

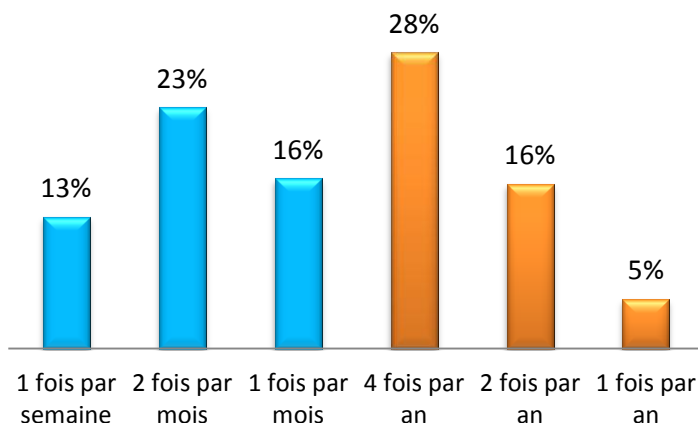
Graphique 9 - Le niveau des compétitions sportives



S'agissant de la fréquence de participation (**Graphique 10**), les participants ont répondu assister à des évènements sportifs en moyenne 4 fois par an à 28%, suivi de 2 fois par mois (23%), 1 fois par mois (16%), 2 fois par an (16%), 1 fois par semaine (13%) et enfin 1 fois par an (5%).

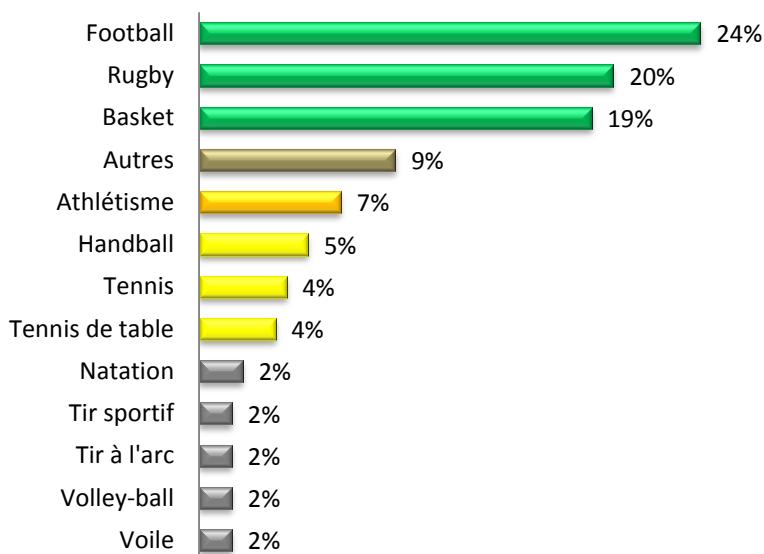
On peut donc distinguer deux publics de spectateurs, un public qui participe régulièrement (52% - *une fois par semaine, deux fois par mois, une fois par mois*), et un public qui assiste plus ponctuellement à des évènements sportifs (48% - *4 fois par an, 2 fois par an, 1 fois par an*).

Graphique 10 - Fréquence de participation à des évènements sportifs



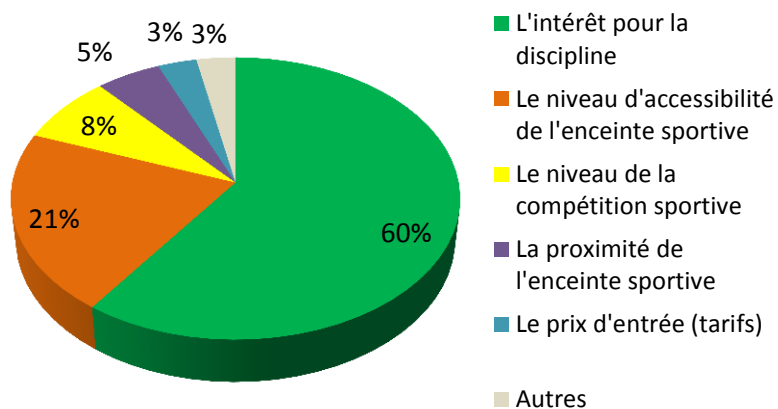
Parmi les disciplines sportives auxquelles les participants assistent le plus régulièrement (**graphique 11**), le football arrive en tête à 24%, suivi du rugby (20%) et du basket (19%). Viennent ensuite les autres disciplines (9% - *ex : karaté, judo, aviron, pétanque, etc.*), l'athlétisme (7%), le handball (5%), le tennis (4%), le tennis de table (4%), la natation (2%), le tir sportif (2%), le tir à l'arc (2%), le volley-ball (2%) et la voile (2%).

Graphique 11 - Disciplines sportives auxquelles les participants assistent le plus fréquemment



S'agissant du facteur qui influence le plus les participants dans le choix d'assister à un évènement sportif (**graphique 12**), on retrouve fort logiquement l'intérêt pour la discipline en tête à 60%. Cependant, pour 21% des participants le niveau d'accessibilité de l'enceinte sportive constitue le facteur le plus important dans le choix d'assister à un évènement sportif. Sont ensuite mentionnés le niveau de la compétition sportive (8%), la proximité de l'enceinte sportive (5%), le prix d'entrée – tarifs (3%) et enfin les autres facteurs (3% - *ex : la participation d'un proche à l'évènement*).

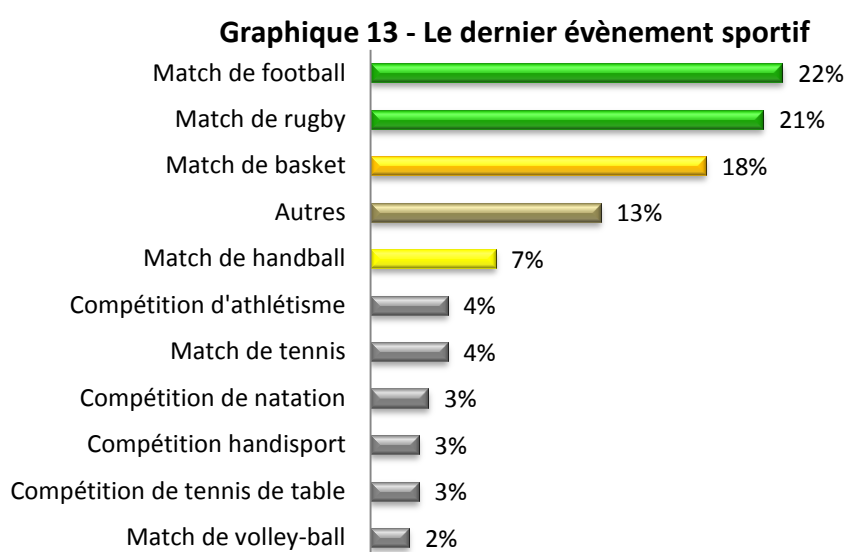
Graphique 12 - Facteurs influençant le plus le choix d'assister à un évènement sportif



IV – Analyse du dernier évènement sportif des spectateurs handicapés.

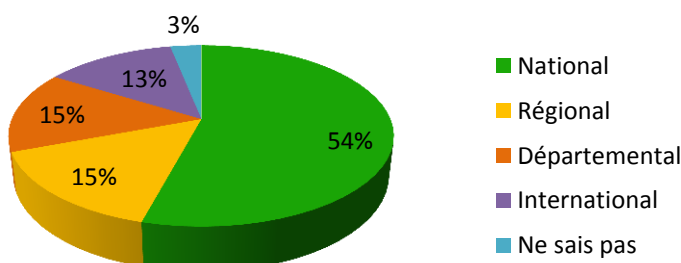
Afin d'obtenir des informations sur les conditions d'accessibilité des évènements sportifs et des enceintes sportives pour les personnes handicapées, les participants à l'enquête qui assistent à des évènements sportifs étaient invités à répondre à plusieurs questions concernant le dernier évènement sportif auquel ils ont assisté.

Concernant ce dernier évènement sportif (**graphique 13**), 22% des participants ont déclaré avoir assisté à un match de football, 21% à un match de rugby, et 18% à un match de basket. Viennent ensuite les autres évènements pour 13% des participants (*ex : cyclisme, voile, concours hippique, pétanque, golf, etc.*), un match de handball pour 7%, une compétition d'athlétisme pour 4%, un match de tennis pour 4%, une compétition de natation pour 3%, une compétition handisport pour 3%, une compétition de tennis de table pour 3%, et enfin un match de volley-ball pour 2%.



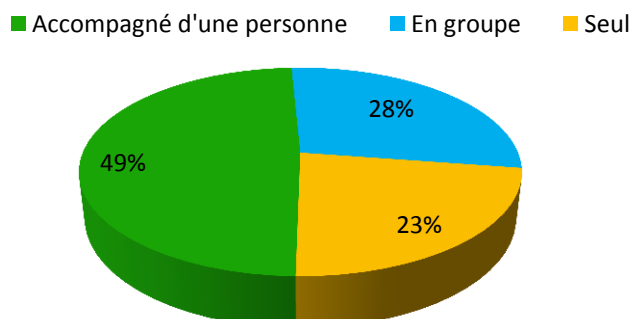
Ces données nous permettent d'identifier que plus de 75% des spectateurs handicapés ont fréquenté principalement deux types d'enceintes sportives, les stades et les gymnases. Le **graphique 14** nous permet d'identifier des enceintes relativement importantes car en capacité d'accueillir des compétitions de niveau national (54%) et international (13%).

Graphique 14 - Le niveau de la dernière compétition



Près de la moitié des spectateurs handicapés ont déclaré avoir assisté à l'évènement sportif « accompagné d'une personne » (49%) – **graphique 15**. 28% des spectateurs handicapés ont assisté à l'évènement « en groupe », et enfin près d'un quart (23%) des participants ont assisté « seul » à l'évènement sportif.

Graphique 15 - Participation à l'évènement sportif:

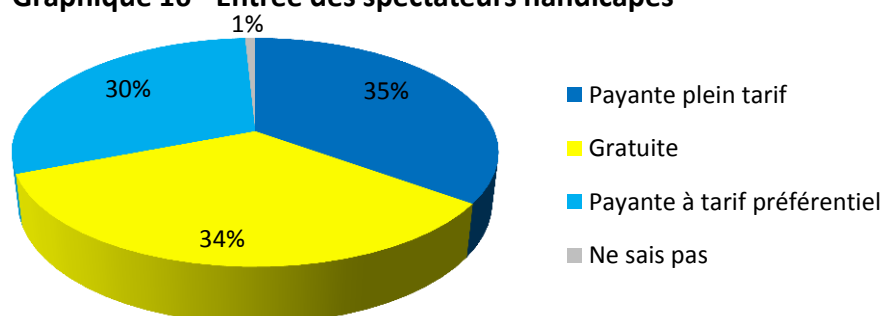


A) Les conditions tarifaires pour les spectateurs handicapés et leurs accompagnateurs :

Lors du dernier évènement sportif auquel ils ont assisté, les deux tiers des spectateurs handicapés (64%) ont déclaré que l'entrée était payante pour l'ensemble des spectateurs (*évènement sportif payant*). Pour le tiers restant (32%), ils ont déclaré que l'entrée était gratuite pour tous les spectateurs (*4% des participants ne savent pas si l'entrée était gratuite ou payante pour tous les spectateurs*).

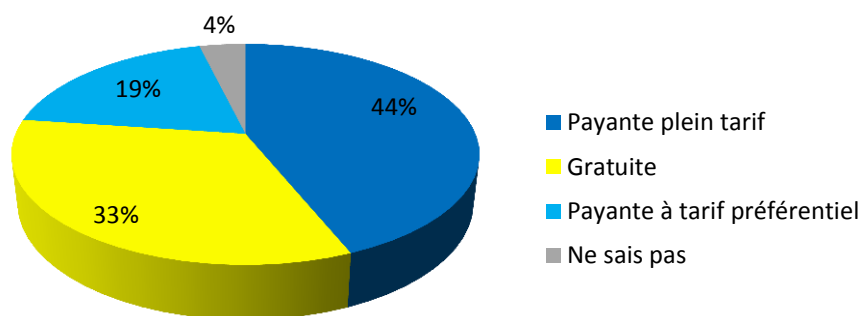
En interrogeant uniquement les spectateurs handicapés ayant assisté à un évènement sportif payant, on peut constater que pour 35% des spectateurs handicapés l'entrée était payante plein tarif, pour 34% l'entrée était gratuite, et pour 30% l'entrée était payante à tarif préférentiel (**graphique 16**).

Graphique 16 - Entrée des spectateurs handicapés



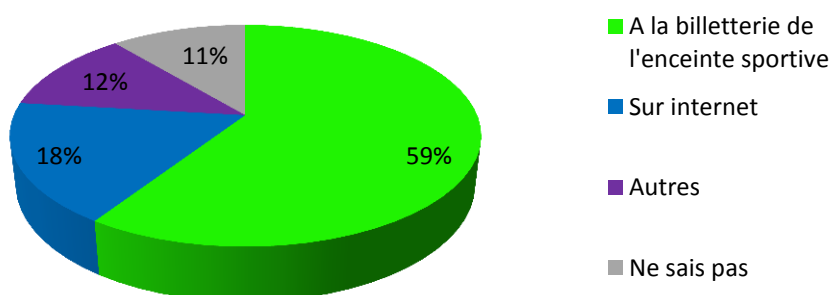
En s'intéressant aux spectateurs handicapés ayant assisté à un évènement sportif payant et ayant assisté à celui-ci avec un accompagnateur, on observe que 44% des spectateurs handicapés concernés déclarent que pour leur accompagnateur l'entrée à l'évènement sportif était payante plein tarif, pour 33% l'entrée de leur accompagnateur était gratuite et pour 19% elle était payante à tarif préférentiel (**graphique 17**).

Graphique 17 - Entrée des accompagnateurs des spectateurs handicapés



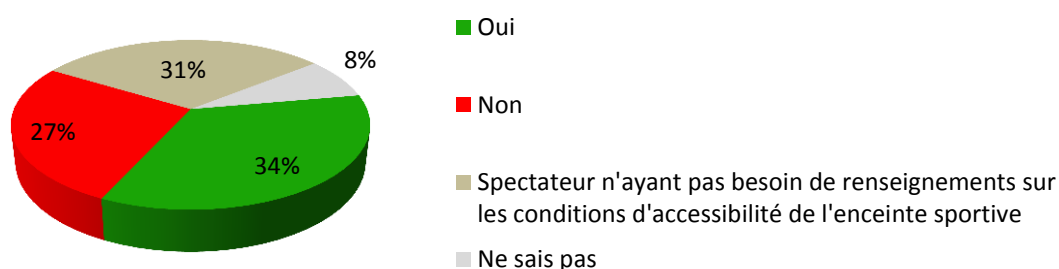
Les spectateurs handicapés ayant acheté un billet d'entrée l'ont très majoritairement acheté directement à la billetterie de l'enceinte sportive (59%) – **graphique 18**. Pour 18%, ils se sont procurés leur billet sur internet, et pour 12% par un autre moyen (*ex : abonnement, comité d'entreprise, boutique, etc.*).

Graphique 18 - Achat du billet d'entrée



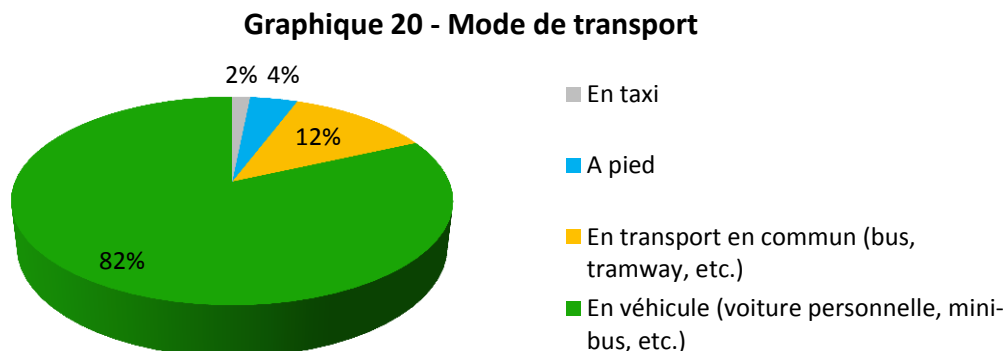
Lors de l'achat de leur billet d'entrée, 34% des spectateurs handicapés ont déclaré avoir pu obtenir des informations sur les conditions d'accessibilité de l'enceinte sportive, 31% n'avaient pas besoin de renseignements, et enfin plus d'un quart des spectateurs handicapés (27%) ont répondu ne pas avoir obtenu de renseignements sur l'accessibilité de l'enceinte sportive – **graphique 19**.

Graphique 19 - Informations sur les conditions d'accessibilité de l'enceinte sportive lors de l'achat du billet d'entrée



B) Les moyens de transport utilisés :

La voiture est le mode de transport privilégié des spectateurs handicapés. En effet, 82% des spectateurs ont déclaré s'être rendu en véhicule (*voiture personnelle, minibus*) sur le lieu du dernier évènement sportif auquel ils ont assisté. 12% ont utilisé les transports en commun (*bus, tramway*), 4% sont venus « à pied », et 2% ont eu recours à un taxi – **graphique 20**.



Parmi les spectateurs handicapés ayant utilisé un véhicule, 56% ont déclaré ne pas avoir rencontré de difficultés pour stationner leur véhicule à proximité du lieu de l'évènement sportif ; à l'inverse 33% répondent avoir rencontré des difficultés (les 11% restants ont répondu ne pas savoir).

Parmi les spectateurs handicapés ayant pris les transports en commun, si les deux tiers (67%) n'ont pas rencontré de difficultés, le tiers restant (33%) a déclaré avoir rencontré des difficultés pour accéder aux transports en commun.

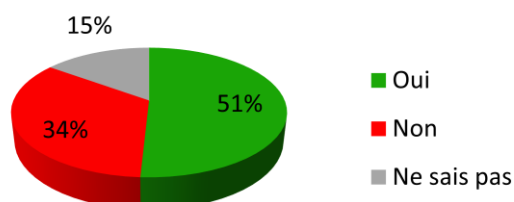
C) L'accessibilité des enceintes sportives pour les spectateurs handicapés :

Cette partie du questionnaire s'intéressait principalement aux conditions d'accessibilité de l'enceinte sportive fréquentée par les spectateurs handicapés lors du dernier évènement sportif auquel ils ont participé.

1) L'accueil :

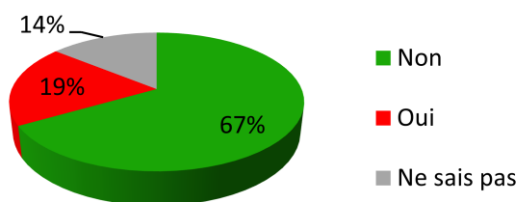
Si plus de la moitié des spectateurs handicapés (51%) ont déclaré que le guichet d'accueil était adapté à leur handicap – **graphique 21** ; pour plus d'un tiers (34%) celui-ci n'était pas adapté (les 15% restants ont répondu ne pas savoir).

Graphique 21 - Accessibilité du guichet d'accueil (billetterie)



Concernant la communication avec le personnel d'accueil, 19% des spectateurs handicapés ont déclaré avoir rencontré des difficultés pour communiquer avec le personnel d'accueil. Il faut cependant observer que plus des deux tiers des spectateurs handicapés (67%) n'ont pas rencontré de difficultés particulières sur ce point (*les 14% restants ont répondu ne pas savoir*) – **graphique 22**.

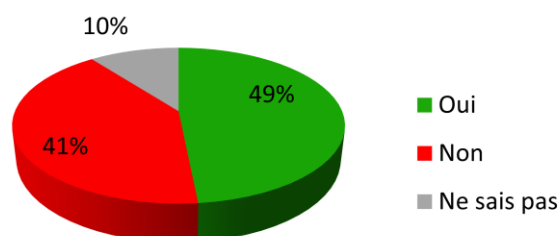
Graphique 22 - Difficultés de communication avec le personnel d'accueil



2) Signalétique et circulation sur le lieu de l'évènement :

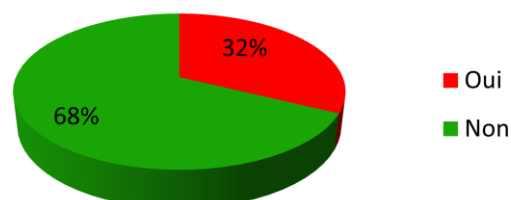
Si 49% des spectateurs handicapés ont déclaré avoir observé la présence d'une signalétique visible et compréhensible sur site, 41% des spectateurs n'ont toutefois pas remarqué la présence de cette signalétique (*les 10% restants ont répondu ne pas savoir*) – **graphique 23**.

Graphique 23 - Présence d'une signalétique visible et compréhensible



Plus des deux tiers (68%) des spectateurs handicapés ont déclaré ne pas avoir eu de difficultés pour se déplacer sur le lieu de l'évènement sportif, cependant près d'un tiers (32%) des spectateurs ont, semble-t-il, rencontré des difficultés de circulation – **graphique 24**.

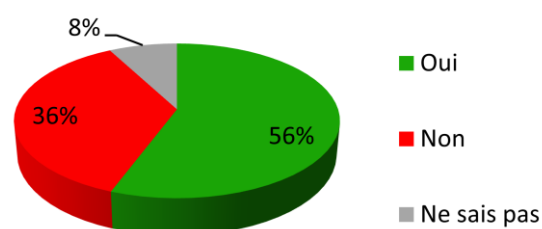
Graphique 24 - Difficultés à se déplacer dans l'enceinte sportive



3) Les emplacements adaptés aux spectateurs handicapés :

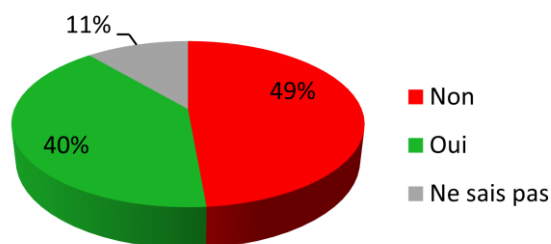
56% des spectateurs handicapés ont observé la présence d'emplacements spécifiquement adaptés aux spectateurs handicapés sur le lieu du dernier évènement sportif auquel ils ont participé. Toutefois, pour plus d'un tiers des spectateurs (36%), ces emplacements adaptés n'étaient pas présents (*les 8% restants ont répondu ne pas savoir*) – **graphique 25**.

Graphique 25 - Présence d'emplacements spécifiquement adaptés aux spectateurs handicapés



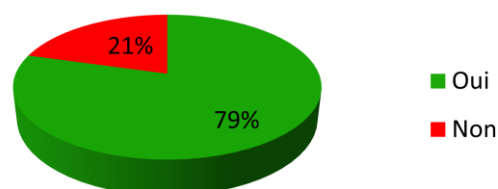
En interrogeant uniquement les spectateurs handicapés ayant observé la présence d'emplacements adaptés dans l'enceinte sportive (56% *ci-dessus*), près de la moitié d'entre eux (49%) ont précisé que ces emplacements n'étaient cependant pas présents dans chaque tribune. A l'inverse, 40% ont répondu que ces emplacements étaient disponibles dans chaque tribune (*les 11% restants ont répondu ne pas savoir*) – **graphique 26**.

Graphique 26 - Présence d'emplacements adaptés dans chaque tribune



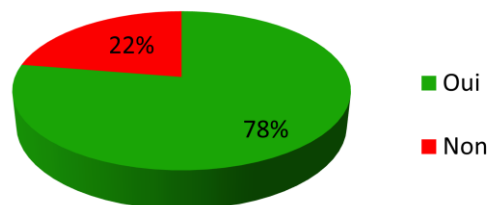
79% des spectateurs handicapés ont déclaré avoir pu s'installer à côté ou à proximité immédiate de leurs accompagnateurs (*famille, amis*), les 21% restants n'ont semble-t-il pas eu cette possibilité – **graphique 27**.

Graphique 27 - Emplacement situé à proximité immédiate des accompagnateurs

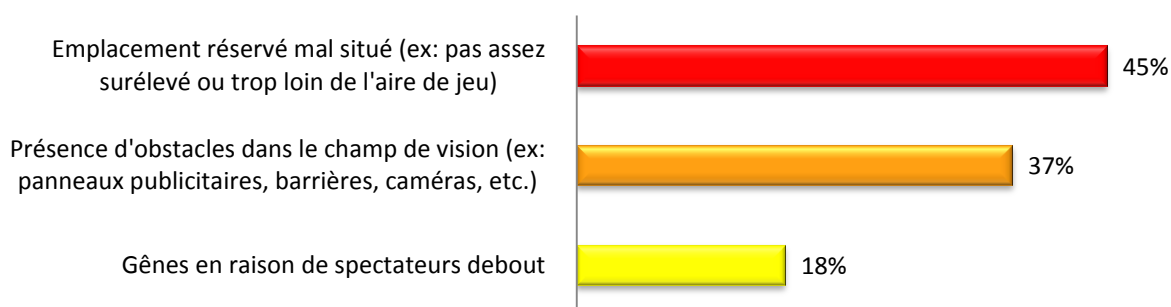


Plus des trois quarts des spectateurs handicapés (78%) ont déclaré avoir bénéficié d'une bonne visibilité du spectacle depuis leur emplacement (**graphique 28**). Les 22% restants ont répondu négativement à cette question en invoquant des emplacements mal situés (45%), la présence d'obstacles dans le champ de vision (37%), ou des difficultés en raison de spectateurs debout (18%) – **graphique 29**.

Graphique 28 - Bonne visibilité depuis l'emplacement



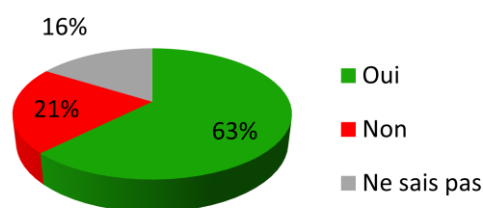
Graphique 29 - Les principaux motifs invoqués par les spectateurs handicapés sur les problèmes de visibilité



4) L'accès aux espaces et services annexes :

63% des spectateurs handicapés ont déclaré avoir la possibilité d'accéder à l'ensemble des services proposés aux spectateurs (ex : boutique officielle, buvette, etc.) – **graphique 30**. Cependant, 21% n'ont semble-t-il pas eu cette possibilité (Les 16% restants ont répondu ne pas savoir à cette question).

Graphique 30 - Possibilité d'accéder à l'ensemble des services proposés aux spectateurs

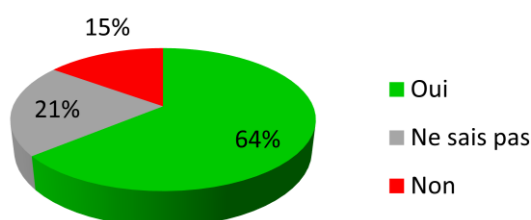


5) Questions spécifiques :

Certaines questions étaient spécifiquement adaptées en fonction du type de handicap des participants. Cependant, compte-tenu du faible nombre de répondants pour certaines questions, les résultats présentés ci-dessous doivent nécessairement être relativisés.

Parmi les 149 spectateurs en situation de handicap moteur interrogés, 64% d'entre eux ont pu observer la présence de sanitaires adaptés sur le lieu de l'évènement sportif – **graphique 31** ; à l'inverse, pour 15%, il n'y avait pas de sanitaires adaptés. (21% ont répondu ne pas savoir).

Graphique 31 - Présence de sanitaires adaptés sur le lieu de l'évènement



Les spectateurs en situation de handicap mental, et les spectateurs déficients auditifs (soit 34 personnes) ont très majoritairement (83%) répondu que l'ambiance sonore lors de leur dernier évènement sportif n'a pas été particulièrement gênante.

70% des spectateurs en situation de handicap mental, auditif et visuel (soit 30 personnes sur 43) ont déclaré avoir pu prendre facilement connaissance du déroulement de l'évènement grâce à des annonces sonores ou des informations visuelles.

Par ailleurs, pour 72% des spectateurs déficients intellectuels et psychiques (soit 13 personnes), la présence de nombreux spectateurs (ex : foule) n'a pas représenté une gêne particulière lors du dernier évènement sportif auquel ils ont participé.

Enfin, certaines questions spécifiques aux spectateurs handicapés visuels (ex : présence d'un dispositif audiodescription, accessibilité des supports de communication) n'ont pu être traitées en raison du trop faible nombre de participants.

V - Handicap et supportérisme.

Une partie du questionnaire était consacrée aux supporters en situation de handicap.

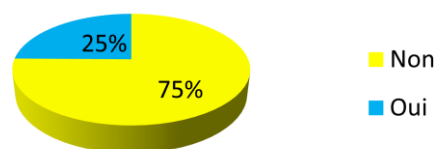
59% des spectateurs handicapés ont déclaré supporter une équipe en particulier. Parmi ces supporters, 25% (soit 28 personnes) sont membres d'un groupe de supporters – **graphique 32**.

71% des membres d'un groupe de supporters ont répondu avoir la possibilité de s'installer dans l'enceinte sportive avec l'ensemble des membres de leur groupe de supporter – **graphique 33**. Il convient de signaler qu'il existe un débat sur cette question entre les partisans d'un espace unique réservé à l'ensemble des spectateurs handicapés (notamment aux supporters) et à leurs accompagnateurs, et ceux qui soutiennent la possibilité pour les spectateurs handicapés de s'installer en divers endroits de l'enceinte (notamment dans les différentes catégories de places dans les grandes enceintes sportives).

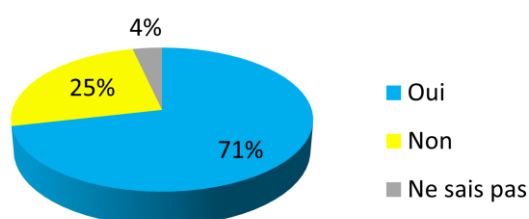
Un peu moins d'un tiers de l'ensemble des supporters handicapés (29%) effectuent des déplacements « à l'extérieur » pour encourager leur équipe favorite – **graphique 34**. La majorité (51%) des spectateurs qui effectuent des déplacements sont membres d'un groupe de supporter (Les associations de supporters, notamment les associations de supporters handicapés organisent régulièrement des déplacements).

Il convient de noter enfin que plus d'un tiers des supporters (36%) qui ne font pas de « déplacements » invoquent principalement des problèmes d'accessibilité.

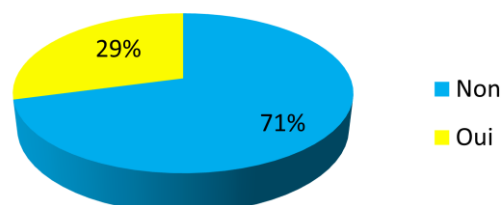
Graphique 32 - Adhésion à un groupe de supporters



Graphique 33 - Possibilité de s'installer avec le groupe de supporters



Graphique 34 - Participation des supporters handicapés à des déplacements



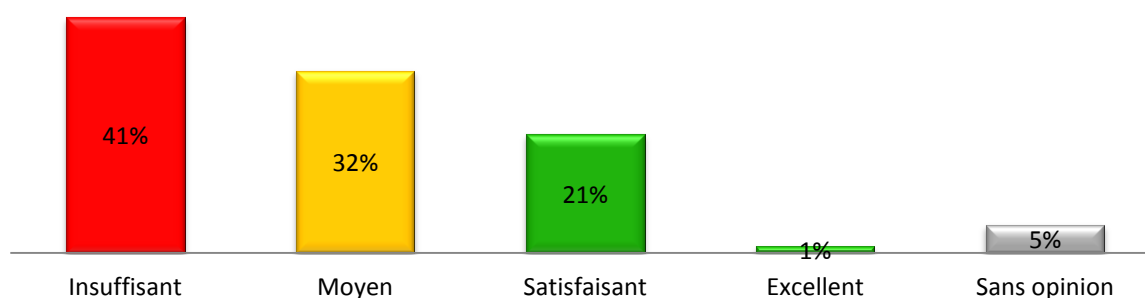
VI - Evaluation globale du niveau d'accessibilité des évènements sportifs.

Hormis les personnes qui n'assistent pas à des évènements sportifs au motif qu'elles n'ont pas d'intérêt pour le sport (*soit 11 personnes*), tous les participants à l'enquête (*soit 245 personnes*) pouvaient se prononcer sur le niveau global d'accessibilité des évènements sportifs pour les spectateurs handicapés – **graphique 35**.

Il ressort que 41% des participants considèrent insuffisant le niveau d'accessibilité des évènements sportifs ; pour 32%, il est jugé moyen. Au contraire, 21% des participants estiment le niveau d'accessibilité satisfaisant et 1% excellent. (*5% des participants sont sans opinion*).

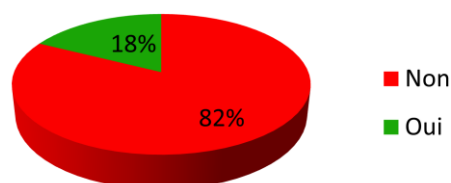
Si près d'un quart des participants à l'enquête (22%) sont globalement satisfaits de l'accessibilité des évènements sportifs, près des trois quarts des participants (73%) ne sont pas ou peu satisfaits.

Graphique 35 - Evaluation du niveau d'accessibilité des évènements sportifs



A la question « *Pensez-vous être suffisamment informé sur les conditions d'accessibilité des enceintes sportives pour les spectateurs en situation de handicap ?* », 82% des participants ont répondu négativement – **graphique 36**.

Graphique 36 - "Pensez-vous être suffisamment informé sur les conditions d'accessibilité des enceintes sportives pour les spectateurs en situation de handicap?"



VII - Les principaux besoins exprimés auprès des organisateurs d'évènements sportifs.

Près d'un participant sur deux (49%) a formulé des besoins particuliers auprès des organisateurs sportifs.

Près d'un tiers des besoins exprimés (31%) ont été rassemblés dans la catégorie « confort des emplacements adaptés » - **graphique 37**. Elle recouvre plus précisément la présence d'emplacements adaptés, en nombre suffisant, la possibilité pour les accompagnateurs de s'installer à proximité, des emplacements bien localisés, abrités et avec une bonne visibilité du spectacle et des aménagements particuliers pour certains types de handicap (*ex : audiodescription, écran*). On retrouve également dans cette catégorie la problématique de la localisation des emplacements adaptés avec certains participants qui souhaitent un espace unique dédié aux spectateurs handicapés et à leurs accompagnateurs, et d'autres (*plus nombreux dans cette enquête*) qui expriment le besoin d'être placés « avec les autres », « au milieu du public », « en différents endroits accessibles » afin de « ne pas être relégué dans un coin » ou « mis à l'écart ».

L'accessibilité de l'enceinte sportive représente également près d'un tiers des besoins exprimés (30%) et vise principalement l'accessibilité des places de stationnements, des sanitaires et la mise en place d'une signalétique adaptée dans les enceintes sportives afin notamment d'optimiser et de raccourcir les déplacements. Certains participants ont insisté sur l'hygiène des sanitaires adaptés. Des participants soulèvent des difficultés pour accéder à certains espaces (*ex : sanitaires, buvettes*) en cas de forte affluence sur le lieu de l'évènement sportif.

La communication sur l'accessibilité constitue 13% des besoins exprimés. Sur ce point, les participants déplorent globalement le manque d'informations sur les conditions d'accueil des spectateurs handicapés lors des évènements sportifs, et sur l'accessibilité des enceintes sportives. Des participants jugent nécessaire de pouvoir obtenir des informations sur les sites web des organisateurs d'évènements sportifs (*création de rubriques accessibilité*), et de pouvoir faire figurer des informations sur l'accessibilité de l'enceinte sportive sur les billets d'entrée.

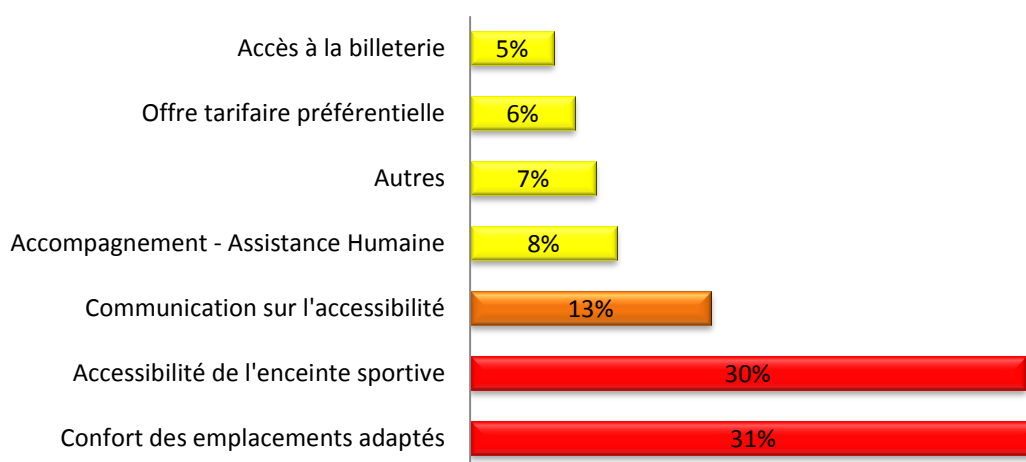
Le besoin d'accompagnement représente 8% des besoins exprimés. Les participants souhaitent pouvoir recourir sur le lieu de l'évènement à une assistance humaine (*ex : bénévoles formés à l'accueil et la prise en charge des personnes handicapées*) afin d'être aidé, accompagné, orienté si nécessaire.

La catégorie « autres » (7%) réunit principalement des commentaires et des demandes de portée générale telles que « la prise en compte de tous les types de handicaps » ou « le respect de la loi du 11 février 2005 ».

La possibilité de bénéficier d'une offre tarifaire préférentielle représente 6% des besoins exprimés. Il convient de noter que les participants ont formulé cette demande principalement pour leur(s) accompagnateur(s) et ce, quel que soit le handicap de la personne accompagnée.

Enfin, l'accès à la billetterie représente 5% des besoins exprimés. Les participants souhaitent notamment pouvoir accéder à la billetterie en ligne, et réserver les places adaptées directement par internet.

Graphique 37 - Les principaux besoins exprimés



Conclusion

Cette enquête a permis d'observer un véritable « bloc accessibilité » qui représente près de la moitié des motifs invoqués par les personnes handicapées pour justifier leur non-participation à des événements sportifs. Les conditions d'accessibilité semblent donc encore constituer un frein à la participation des personnes handicapées aux événements sportifs, et plus généralement à la vie sociale. Cependant, cette accessibilité s'améliore dans les enceintes sportives notamment grâce aux obligations de la loi du 11 février 2005.

Si l'accessibilité du cadre bâti est un élément fondamental pour favoriser la participation des personnes handicapées aux événements sportifs, celle-ci doit nécessairement s'accompagner d'une offre de service accessible, et de conditions d'accueil adaptées à tous les types de handicap.

Il apparaît également nécessaire de communiquer sur l'accessibilité des manifestations sportives afin de porter à connaissance des personnes handicapées qu'elles ont la possibilité d'accéder aux enceintes sportives, et de participer aux événements sportifs.

Cette enquête a également permis d'observer une très grande diversité de disciplines sportives plébiscitées par ceux qui aujourd'hui n'assistent pas encore à des événements sportifs. Cela doit interroger tous les organisateurs sur l'accessibilité de leurs événements.

Si l'intérêt pour la discipline est assez fort logiquement le principal motif de participation, l'enquête a permis de constater que les conditions d'accessibilité des enceintes sportives constituent pour un grand nombre de spectateurs handicapés le facteur qui influence le plus le choix d'assister à un événement sportif.

En s'intéressant au dernier événement sportif auquel ils ont assisté, il a pu être effectivement observé que malgré leur participation, les spectateurs handicapés ne disposent pas encore des meilleures conditions d'accessibilité et d'accueil dans les enceintes sportives.

Ce constat est renforcé par l'évaluation globale du niveau d'accessibilité des événements sportifs (encore majoritairement insatisfaisant), et par les nombreux besoins formulés par les spectateurs handicapés dans cette enquête.

Parmi les besoins exprimés, nous pouvons notamment retenir la nécessité de renforcer l'accessibilité et le confort des emplacements adaptés aux spectateurs handicapés (*localisation, visibilité, places accompagnateurs, etc.*), de favoriser l'accès à la billetterie en ligne, de proposer des conditions tarifaires avantageuses pour les accompagnateurs, et enfin de développer la communication et l'information autour de l'accessibilité des événements sportifs pour les spectateurs handicapés.

Ces besoins doivent désormais être portés à connaissance des concepteurs et propriétaires d'enceintes sportives pour toutes les questions liées à l'accessibilité du cadre bâti, mais également des organisateurs d'événements sportifs afin de favoriser les conditions d'accueil et l'offre de service accessible pour les spectateurs handicapés.

Il apparaît essentiel de consulter les représentants des personnes handicapées et des spectateurs handicapés et de les associer aux différentes réflexions engagées sur cette thématique.

Les initiatives exemplaires mises en œuvre par les organisateurs sportifs doivent être valorisées afin de favoriser leur diffusion.

Remerciements :

L'équipe du PRNSH remercie toutes les personnes ayant participé à cette enquête, ainsi que tous les acteurs et partenaires ayant contribué à sa réalisation.

Réalisation :

Octobre 2012 – Brieuc Mathorez



Pôle Ressources National

www.handicaps.sports.gouv.fr

contact@prn-sporthandicaps.fr

02 48 48 06 15